

Le conseil se mobilise pour la santé

Le 13 juin dernier, le conseil municipal de Bouxières-aux-dames s'est réuni une dernière fois avant la trêve estivale. La députée de Meurthe-et-Moselle, Carole Grandjean, s'est jointe à la séance. Le maire obtient l'autorisation d'aborder la problématique de la santé auprès du Président de la République.

VU 10 FOIS | LE 20/06/2019 À 05:00 |  0 RÉAGIR |    





Le conseil municipal s'est réuni une dernière fois avant les vacances pour adopter quelques délibérations.

Entre autres, le maire, Denis Machado, est autorisé à intervenir auprès du Président de la République, du Premier ministre, de la ministre des solidarités et de la santé et de l'ensemble des autorités de l'État. L'objectif est de faire valoir huit enjeux à inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national dans le domaine de la santé.

Huit enjeux santé seront évoqués au débat national par le maire de Bouxières-aux-dames

Des enjeux de santé au débat national

Ces enjeux sont « la lutte contre les déserts médicaux, la garantie d'un accès à des soins de qualité, la fin des directives nationales technocratiques, une association véritable et sans délai de l'ensemble des acteurs concernés, la mise en œuvre d'outils, d'incitations et de financements propices à une implantation équitable des services de santé, le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients, la fin de toute décision arbitraire, sans concertation avec les élus locaux visant à fermer des services publics hospitaliers pour des motifs économiques et non de sécurité ou de qualité de soins et, dernier enjeu en cause, la reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers et du secteur social et médico-social.

Après un vote à l'unanimité, Denis Machado a remercié Carole Grandjean, députée de Meurthe-et-Moselle, pour sa présence et lui a fait part des difficultés que rencontre la commune de Bouxières-aux-Dames pour créer une maison de santé compte tenu des exigences de l'Agence régionale de santé et de trouver un praticien pour remplacer le médecin généraliste qui va bientôt partir en retraite.

Mission parlementaire : des pistes de réflexion pour améliorer le système de santé

Des pistes dévoilées par Carole Grandjean. « Les maisons de santé sont un bon outil, pour que les praticiens acceptent de s'installer même en ruralité, dans la mesure où ils savent qu'ils vont pouvoir concilier vie privé et professionnel. Le développement de Centres Médicaux de Soins Immédiats ainsi que la télémédecine, la coopération transfrontalière semblent des pistes de réflexion intéressantes. C'est là-dessus que nous sommes en train de travailler ».

Carole Grandjean a réaffirmé également : « Il n'est pas question de fermeture d'établissement territoriaux mais plutôt une réorganisation en terme de pilotage par un établissement en terme d'achats, d'organisation, de gestion sur d'autres établissements afin d'optimiser les coûts ».